

## CHOLÉRA

JAPON. — L'épidémie de choléra survenue en République de Corée<sup>1</sup> a conduit l'administration sanitaire du Japon à prendre des mesures spéciales de surveillance à l'égard des équipages et des passagers en provenance de ce pays. Ces mesures ont permis de détecter, le 25 octobre, un cas bénin de choléra El Tor (Ogawa) parmi les huit membres de l'équipage d'un bateau de pêche coréen arrivé à Kan-mon en provenance de Samchok (Province de Kangwon-Do). C'est le septième cas de choléra importé au Japon à partir de la République de Corée, le premier ayant été découvert le 3 octobre à Ube.<sup>2</sup>

Il n'y a pas eu de cas secondaires et toutes les mesures de précaution nécessaires ont été prises par les autorités japonaises.

*Aux termes du Règlement sanitaire international, les administrations sanitaires ne peuvent pas considérer ces ports du Japon comme des circonscriptions infectées de choléra en raison de ces cas importés.*

<sup>1</sup> Voir N° 38, p. 553 et N° 40, p. 572.

<sup>2</sup> Voir N° 41, p. 579.

MACAO. — Comme suite aux renseignements publiés précédemment,<sup>1</sup> on apprend qu'au 12 octobre, 12 cas de choléra El Tor (Inaba) avaient été confirmés par examen bactériologique. Tous les malades, pour la plupart des femmes et des enfants, étaient des Chinois non vaccinés vivant sur des jonques. Tous ont répondu rapidement au traitement.

Quatre-vingt-dix-sept contacts ont été isolés; parmi eux, il n'a été découvert que deux porteurs (sans symptômes de choléra). Les analyses d'excrétat et d'eaux d'égout, qui n'ont pas encore donné d'isolats positifs, se poursuivent. Au 12 octobre, aucune source commune de contamination n'avait été identifiée. Jusqu'ici, 60% des habitants ont été vaccinés.

<sup>1</sup> Voir N° 39, p. 563 et N° 40, p. 572.

## CHOLERA

JAPAN. — In view of the cholera outbreak in the Republic of Korea,<sup>1</sup> the Japanese health administration has taken special surveillance measures with regard to crews and passengers arriving from that country. On 25 October one mild case of cholera El Tor (Ogawa) was detected among eight crew members aboard a Korean fishing boat arriving at Kan-mon Port from Samchok (Kangwon-Do Province). This is the seventh imported case of cholera in Japan from the Republic of Korea, since the first one was discovered on 3 October at Ube.<sup>2</sup>

There have been no secondary cases and all necessary precautionary measures have been taken by the Japanese authorities.

*Under the provisions of the International Sanitary Regulations, health administrations can not consider these Japanese ports cholera-infected local areas on account of the imported cases.*

<sup>1</sup> See No. 38, p. 553 and No. 40, p. 572.

<sup>2</sup> See No. 41, p. 579.

MACAU. — Further to the information previously given,<sup>1</sup> 12 cases of cholera El Tor (Inaba) had been bacteriologically confirmed by 12 October. All the patients are unvaccinated Chinese, most of them women and children, living on junks. All twelve have rapidly responded to treatment.

Ninety-seven contacts of these cases have been put in isolation: among these only two carriers (without cholera symptoms) were detected. The investigations of nightsoil and sewer-effluents have given no positive isolates but these are being continued. By 12 October no common source of the infections had been identified. So far about 60% of the population have been vaccinated against cholera.

<sup>1</sup> See No. 39, p. 563 and No. 40, p. 572.